L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE - NIVEAU 2

3 jours

PRÉPARER LES OPÉRATIONS DE FIN D'EXERCICE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions réglementaires et notamment le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des comptes annuels et à la réforme du PCG (suppression des transferts de charges, nouvelle définition du résultat exceptionnel) et le règlement ANC relatif aux solutions informatiques

RAPPEL DES ÉCRITURES COURANTES ET RÉGLEMENTATION COMPTABLE

› Rappel des documents comptables obligatoires : livre-journal, grand livre, comptes annuels
› La conservation des documents comptables et la dématérialisation des pièces justificatives
› Rappel des écritures de base dans une perspective bilantielle
› L'Autorité des Normes Comptables (ANC) et le recueil des normes comptables
› Application du nouveau Plan Comptable Général (PCG), applicable depuis le 1er janvier 2025
› Point sur les règles en matière de facturation électronique
› Le Fichier des Écritures Comptables (FEC) : validation des écritures
Cas pratique : passer des écritures courantes
Quiz interactif Kahoot

CALCUL ET ENREGISTREMENT DE TOUTES LES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE

› Comptes de capitaux
– affectation du résultat
– emprunts : contrôle et enregistrement des intérêts courus (application de la réforme 2025)
› Immobilisations corporelles, incorporelles et financières
– règles de comptabilisation liées au PCG : distinction immobilisations/charges
– évaluation du coût d'acquisition
– les règles d'amortissements, de suramortissement et de dépréciations
– cession et mise au rebut des immobilisations : règlement ANC 2022-06 modifiant le résultat exceptionnel
– les cas spécifiques : fonds de commerce, frais de développement, nouveau règlement ANC 2023-05 relatif aux solutions informatiques
Enregistrement d'immobilisations et des amortissements
› Stocks et en-cours : variation de stocks d'achats et produits, travaux en cours
Cas pratiques : les écritures d'inventaire
› Créances et dettes en devises : écarts de conversion, gains/pertes de change
› Comptes de régularisations
– charges à payer
– charges constatées d'avance
– produits à recevoir
– produits constatés d'avance
– régularisations relatives aux impôts et taxes - application de la réforme du PCG 2025
Comptabiliser des écritures de régularisation et quiz interactif Kahoot
› Les actifs financiers : participations, titres immobilisés et valeurs mobilières de placement
› Comptes de dépréciation et de provision
– conditions de comptabilisation et de déductibilité
– dépréciations des créances, des immobilisations, des stocks
– provisions pour risques et charges, provisions réglementées : application de la réforme du PCG 2025
Cas pratiques : calcul, comptabilisation des provisions

INCIDENCES DES ÉCRITURES DE RÉGULARISATION SUR LE PLAN FISCAL

› Notion de déductibilité de charges et de produits
› Réintégrations et déductions extra-comptables
› Calcul du résultat fiscal et de l'impôt sur les sociétés
› Prise en compte des modifications issues de la loi de finances pour 2025
Cas pratiques et quiz interactif Kahoot

ANALYSE ET JUSTIFICATION DE TOUS LES COMPTES POUR L'ÉLABORATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

› Contrôle de la balance après inventaire
› Contrôles de vraisemblance et de cohérence
› Méthodologie d'établissement des états financiers de fin d'exercice : procédure, aspects de révision comptable
Quiz interactif Kahoot de validation des acquis
Remise d'un outil Excel permettant de suivre les opérations de clôture

OBJECTIFS

Comptabiliser les opérations liées à l'établissement du bilan.
Préparer les opérations comptables d'inventaire mensuel et de clôture annuelle.
Appliquer la technique comptable pour réduire les risques d'erreurs.
Contrôler efficacement les différents documents de synthèse : balance, bilan, compte de résultat.
Intégrer les conséquences de la réforme du PCG applicable depuis 2025

LES PLUS DE CETTE FORMATION

L'examen des difficultés particulières de comptabilisation des opérations d'inventaire : immobilisations, amortissements, provisions, écarts de conversion...
Une analyse des spécificités liées au Plan Comptable Général (PCG) pour chaque opération d'inventaire
Un mise à jour complète tenant compte de la réforme du PCG applicable depuis 2025
Ouvrages inclus : Comprendre les comptes annuels

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres comptables, collaborateurs de services comptabilité générale/clients/fournisseurs, comptables uniques
Il est nécessaire de maîtriser les bases de la comptabilité générale ou d'avoir suivi la formation "L'essentiel de la comptabilité générale - Niveau 1" proposée par GERESO

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

2 020 € HT - Réf : CTA-CEIV

Validité : 30 juin 2025

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
du 17 au 19 novembre 2025
du 18 au 20 mars 2026
du 29 juin 2026 au 1 juillet 2026
du 16 au 18 novembre 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*